



Nous l'avons écrit, vous l'avez vécu!

Grâce à une météo clémente et à des entreprises performantes, le grand chantier des routes prévu sur deux années s'est terminé en un peu plus de 6 mois à notre entière satisfaction et ce d'autant plus qu'il n'y aura pas de dépassement de budget.

Si la météo fut clémente pour les aménagements routiers, elle le fut beaucoup moins pour nos sources qui ont souffert d'un déficit hydrique important en fin de saison, nous obligeant à émettre des restrictions d'eau pour nos habitants.

Patience est mère des vertus...

La traversée de notre village pendant les travaux vous a demandé de la patience. La Municipalité en a également fait preuve dans l'avancement de certains dossiers que je n'ose plus citer (PGA, par exemple). Toutefois, grâce à

l'approbation par le Conseil communal, nous progressons dans la vente des parcelles de la Chèverrie, avons adopté un nouveau règlement sur l'adoption de la bourgeoisie de Genolier, nécessaire en raison du changement de loi, avons validé la modification des statuts de l'Association Scolaire de Genolier et Environs. Nous allons également pouvoir, probablement début 2019, assainir l'éclairage public du centre du village et ainsi le rendre moins gourmand en énergie.

Changement

Après plus de 30 ans de bons et loyaux services, Mme Carmen Deléderray a fait valoir son droit à la retraite et nous tenons encore à la remercier pour son dévouement tout au long de ces années. C'est avec grand plaisir également que nous pouvons compter sur l'équipe actuelle, Mmes Danielle Jayet, secrétaire municipale,

Marta Dios-Steineman, contrôle de l'habitant et Nicole Jufer Tissot, secrétaire adjointe pour assurer le bon fonctionnement de notre secrétariat.

C'est avec brio que M. Mathieu Tavel a terminé son apprentissage d'agent d'exploitation. La Municipalité, avec l'appui du personnel de la voirie, a souhaité poursuivre son rôle de commune formatrice et a engagé un enfant du village, M. Emile Alvarez, pour lui succéder.

Enthousiasme

C'est toujours avec la même volonté de servir la collectivité que l'ensemble du personnel de la commune et les municipaux travaillent pour le bien-être de chacun des habitants de Genolier, dans le respect des lois et obligations.

Florence Sage, Syndique

Routes, Alpagnes, Forêts et Protection Civile

Routes

La réfection de nos cinq axes routiers s'est finalement déroulée en une seule saison, de mars à octobre, grâce au professionnalisme des entreprises adjudicatrices. Les habitants du chemin du Champs-des-Pierres bénéficient maintenant d'un chemin tout neuf, la baisse du bruit routier est manifeste sur tous nos axes, les promeneurs peuvent désormais profiter d'un trottoir large et éclairé sur la route de la Cézille, le réseau des vannes d'eau sous pression a été révisé, et l'intersection de la route de Trélex avec la route de Givrins a été redessinée.



Découvrez la vidéo d'une partie du chantier des routes.

Le plus gros défi a été la déviation des 10 à 12000 véhicules transitant quotidiennement par notre village. Ce n'était pas une mince affaire de faire changer les habitudes.

En tous cas un grand merci aux entreprises qui ont participé à ces travaux, à notre service de Voirie pour son engagement, et à la population pour sa patience.

En 2018 le Conseil communal a voté un crédit pour l'assainissement de l'éclairage public avec à la clé une réduction de moitié de la consommation d'énergie. Le Conseil a aussi voté par le budget l'achat d'une désherbeuse à vapeur sèche qui sera mise en service dans le courant 2019 en collaboration avec les villages d'Arzer-le-Muids et de Givrins. Cela nous permettra de supprimer toute utilisation de glyphosates.

Alpagnes

Hormis quelques petits travaux d'entretien des chalets d'alpagnes, une étude pour l'amélioration foncière des alpagnes de la Genollière et des Agozats est en cours. Celle-ci concerne l'amélioration de la collecte d'eau de pluie et de source pour l'abreuvement du bétail. Un préavis à ce sujet pourrait être déposé.

La restauration des murs en pierre sèche continue grâce au soutien du Parc Jura Vaudois.

Forêts

Le marché du bois s'est déprécié en 2018 suite aux diverses intempéries qui ont marqué l'année. Le bostryche a refait son apparition. L'offre de bois de scierie est supérieure à la demande et donc nous avons vu une diminution sur le volume et sur les prix.

Les travaux pour tiers continuent à se développer. Le modèle de groupement pour l'exploitation forestière continue de bien fonctionner et est montré comme exemple pour d'autres triages.

Protection Civile

La collaboration avec la PC s'est très bien passée en 2018 : ils ont reconstruit un pont sur l'Oujon dans un temps record. Ce pont avait été emporté par les crues du printemps. Les promeneurs ont pu à nouveau rejoindre le Bois de Chênes par ce pont tout neuf.

La PC a aussi mis en place une alimentation d'urgence en eau entre La Cézille et la source du Montant lors de la sécheresse prolongée de l'automne dernier.

André Darmon, Municipal

Les Eaux ...

De nouveau exceptionnel, le manque de précipitations ces cinq derniers mois de l'année : l'alimentation en eau potable, par les sources du Bas des Côtes, de notre réservoir communal du même nom, a dû être interrompue plus de quatre mois ! Même la source du Montant a été asséchée et n'a pas pu satisfaire à tous nos besoins, nous avons dû recourir à un complément important d'eau du lac (19'198 m³ en 2018) via la SAPAN pendant deux mois pour Arzier et Genolier – Gland se fournissant déjà directement elle-même auprès de la SAPAN –, comme ce fut le cas en 2011, en 2017, et en 2016 dans une moindre mesure ! Cela a été si grave que nous avons été contraints de prévoir la mise en place d'une alimentation de secours depuis La Cézille (Bassins) avec l'appui de la Protection Civile.

Sur le plan statistique, en 2018, il a été pompé au puits d'urgence du Montant et traité pour les trois communes partenaires (Arzier-Le Muids, Gland et Genolier) un volume total de 1'277'665 m³ (1'195'408 m³ en 2017), dont 251'876 m³

(218'738 m³ en 2017) pour Genolier (fontaines et arrosages inclus). Nos captages de sources du Bas des Côtes ont permis de fournir 57'558 m³ (46'408 m³ en 2017) d'eau effectivement consommée par le réseau.

Après quelques déboires techniques en 2017, la campagne de lecture des compteurs d'eau début 2019 pour la consommation 2018 a pu se dérouler à notre entière satisfaction.

Dans le but d'être proactif et prévenir plutôt que guérir les problèmes sur notre réseau d'évacuation des eaux claires (EC) et usées (EU), nous avons poursuivi la campagne triennale d'entretien et de curage du réseau communal. Cette campagne a concerné le sud du village.

En parallèle, nous avons continué de contrôler et d'analyser le réseau secondaire privé desservant deux raccordements ou plus, afin d'informer les propriétaires concernés de l'état de leurs collecteurs. Selon la conformité des collecteurs, cette démarche pourra prendre plusieurs mois, voire années.

... et les Finances

Les gros investissements en 2018 ont été marqués par la réfection des cinq axes des routes d'accès au village en incluant la place du Village (2,5 MFr.). Il faut noter également sur le plan des recettes la conclusion et l'initiation de plusieurs ventes à la Chèverrie.

Le dernier emprunt avec taux « ancienne génération » (2008-2018) a été renouvelé cette année à un taux très favorable.

Les acomptes prévisionnels 2019 demandés par l'Etat pour la Péréquation intercommunale et la Facture sociale ont heureusement fait une pause dans leur ascension !

Fiscalement parlant, nous sommes sur le point de boucler favorablement cette année 2018, après les deux années exceptionnelles que furent 2016 et 2017. Néanmoins, sans la confirmation sur plusieurs années consécutives d'une tendance marquée soit positive, soit négative, et dans l'attente de voir les effets de RIE III (réforme fiscale des entreprises), la Municipalité a



Des moyens... et des moyens!

décidé pour 2019 de maintenir la pression fiscale au même niveau que les quatre années précédentes, soit un taux d'imposition à 55 cts !

Concernant les Déchets : nous constatons que la maîtrise de la couverture financière de ces charges tend vers l'équilibre. Elles sont financées par la rétrocession de la taxe au sac et par la taxe EM (Equivalent-Ménage). D'autres mesures ont été envisagées en 2018 pour améliorer encore la situation.

Jean Zucchello, Municipal

Bâtiments communaux et constructions

Auberge communale

Les travaux effectués fin 2017, début 2018 donnent entière satisfaction. L'aubergiste, M. Felipe Figueiredo, a profité de la fermeture de son établissement pendant les travaux sur la place du village l'été dernier pour changer le carrelage de la salle à manger en continuité de celui du café. Nous avons financé le matériel et le tenancier s'est chargé de la pose. Ces améliorations permettent à notre aubergiste de travailler dans des conditions optimales, conformes à ses aspirations hautement qualitatives et à la satisfaction de ses clients.

Autres bâtiments communaux

Comme chaque année, le budget communal prévoit divers aménagements, entretiens, rénovations ou remises à niveau de nos bâtiments communaux et du matériel qui leur est attribué. C'est ainsi que la salle communale a été dotée de toutes nouvelles tables et chaises plus légères et plus modernes. Dans cette même salle, un préavis a été accepté pour la modernisation et la mise à jour du système audio-visuel comprenant notamment le changement de l'écran ainsi que le remplacement de tous les luminaires du foyer et de la cantine scolaire par des ampoules LED. Le sol de la cuisine scolaire a été entièrement refait avec la pose d'une résine conforme aux exigences légales.

Un nouveau local a été construit afin d'accueillir les filtres à particules de la nouvelle chaudière du Chauffage à distance (Genolier CAD).

...et à plus long terme

L'étude pour le réaménagement du périmètre autour du parking de la Brégentenaz, comprenant la «Prairie du 1^{er} août», la place des fêtes (tente communale), la «Maison Seemann», la caserne et tout le complexe scolaire est toujours en veille. La réaffectation du Collège 1912 (Le Montant) en centre administratif communal reste envisagée.

Constructions privées

L'importante augmentation des permis de construire constatée en 2017 s'est confirmée en 2018 et devrait quelque peu régresser en 2019, principalement en raison de la diminution des terrains disponibles pour la construction sur le territoire communal.

Dans le cadre de notre mandat, nous étudions toutes les demandes de permis de construire en collaboration avec le Service Technique Intercommunal (STI) et si nécessaire avec les Services cantonaux. Nous rencontrons les propriétaires et architectes afin de répondre à leurs questions ou remarques liées au respect de notre règlement communal. Nous nous déplaçons régulièrement avec les responsables du STI sur le terrain pour vérifier la conformité des constructions, le cas échéant, délivrer les permis d'habiter. Nous constatons un nombre croissant de litiges subordonnés à l'interprétation parfois fantasmagorique des règlements. Les permis d'habiter peuvent ainsi être refusés et n'être délivrés qu'après mise en conformité des parties concernées.

Rappel

Permis... pas permis?

Comme chaque année, nous rappelons que l'article 103 de la Loi vaudoise sur l'aménagement du territoire et des constructions (LATC) stipule que **toute nouvelle construction ou toute modification ou transformation apportée à un bâtiment existant doit être annoncée à la Municipalité qui statuera sur le type de procédure à appliquer**. Le règlement des constructions, que vous trouverez sur le site internet de la commune (www.genolier.ch), ou le secrétariat communal peuvent vous guider dans les démarches à entreprendre. La Municipalité rappelle qu'un diagnostic amiante est exigé pour toute transformation ou démolition de bâtiments dont la construction est antérieure à 1991 selon l'article 103a. Les contrevenants peuvent être poursuivis (art 130LATC).

La Chèvrerie de Genolier

Elle est située sur la commune d'Arzier-Le Muids. Suite à la décision de la commune, confirmée par le Conseil communal en mars 2009, de ne pas renouveler les droits de superficies à leur échéance du mois d'avril 2016, la procédure arbitrale prévue a été initiée par les propriétaires des chalets et a abouti à la sentence du 8 juin 2016. Le dispositif de cette sentence prévoyait que la commune de Genolier paye aux différents superficiaires les montants correspondant à la valeur des constructions, ce qui a été fait.

Situation à fin décembre 2018: sur les 11 parcelles de chalets, 6 ont été vendues, soit une en 2010, une en 2014, une en 2017, deux en 2018 et un acquéreur vient de

signer une promesse de vente achat dont la signature de l'acte de vente définitif est prévue pour le printemps de cette année.

En 2018, nous avons investi dans la réfection d'un chemin afin de faciliter le déneigement et l'accès à 4 propriétés et nous prévoyons de refaire un autre chemin d'accès en 2019. Plusieurs acheteurs se sont manifestés ces derniers temps auprès du courtier que nous avons mandaté pour la vente des parcelles concernées, ce qui nous laisse penser que ce dossier devrait être clôt d'ici la fin de la législature. La situation reste pour le moins complexe en relation avec des situations humaines délicates dont la Municipalité s'est efforcée de tenir compte.

Gérald Girardet, Municipal



Le Chauffage à distance Genolier CAD SA

Conséquence de la nouvelle ordonnance fédérale sur la protection de l'air (OPair): elle a imposé à Genolier CAD SA de mettre en conformité la filtration des fumées concernant les particules fines. Le double système de filtration prévu a nécessité la construction d'un local annexe au bâtiment actuel de la salle communale. Etant donné le soutien cantonal encore en vigueur en 2018, une étude QM bois a été établie pour l'obtention de subventions importantes. Cette étude a conduit à l'installation d'un double accumulateur d'eau chaude et de deux chaudières de nouvelle génération dans le local actuel: une rénovation complète de notre chaufferie a donc eu lieu en 2018 et a été mise en service début octobre. Non seulement la nouvelle chaufferie va permettre de ne diffuser dans ses fumées que le dixième des particules fines diffusées précédemment, mais la combustion et le rendement énergétique sont bien meilleurs!

Jean Zucchello, Municipal

Quelques chiffres:

	2016/2017	2017/2018
Energie «bois»	2'417'010 kWh	2'488'070 kWh
soit une Quantité de plaquettes de	883'560 kg	850'680 kg
[Equivalent «mazout» économisé	241'701 kg	232'700 kg
Energie «mazout»	359'120 kWh	312'970 kWh
soit une Quantité de mazout de	35'912 kg	31'297 kg
Total Energie produite	2'776'130 kWh	2'801'040 kWh

Domaines – Bois de Chênes – Déchets

Urbanisme et Domaines communaux

LAT

(Loi sur l'Aménagement du Territoire)
Depuis l'acceptation populaire des modifications de la Loi sur l'aménagement du territoire (LAT) en 2013, puis l'entrée en vigueur de la révision partielle en 2014, beaucoup d'eau a coulé sous les ponts.

Principes de la LAT: utilisation mesurée du sol, densification vers l'intérieur, préservation des zones agricoles, besoins prévisibles pour les 15 prochaines années, les zones à bâtir surdimensionnées doivent être réduites. Depuis 2016, différentes étapes parcourues via le Grand Conseil, le Conseil d'Etat, puis approbation du Plan directeur cantonal par le Conseil fédéral en 2018. Enfin!

PGA (Plan Général d'Affectation)
Accompagnée par une commission consultative du Conseil communal, la Municipalité a remis l'ouvrage sur le métier en 2018. Ce dossier commencé en 2006 a été «victime» des changements de lois et de règlements d'application successifs et a fait l'objet de 3 préavis.

Dans le cadre d'une étude préliminaire, la commune doit faire part au canton de sa vision: état actuel (constat) et stratégie d'aménagement. A Genolier, le territoire urbanisé comprend le cœur de localité et les zones hors centre. La croissance annuelle maximale est de 1.5% dans le cœur de localité et de 0,75% hors centre. S'il y a encore des possibilités dans le cœur de localité (village et environs proches), par contre notre quota est déjà dépassé à l'extérieur.

Avant la mise à l'enquête du PGA qui pourrait avoir lieu à l'automne, ou au printemps 2020, il y aura plusieurs va-et-vient avec les services de l'Etat pour définir notre vision communale de développement jusqu'en 2030. Rappelons que la révision du règlement des constructions est liée à la modification du PGA. Règlement obsolète qu'il est urgent de revoir pour l'adapter aux normes des constructions actuelles.

PPA «A La Joy»

(Clinique de Genolier)

Le 22 mars 2018, le Conseil d'Etat a approuvé le PPA de la Clinique de Genolier, PPA qui avait été accepté par le Conseil communal le 1^{er} juin 2017.

Le projet prévoit une évolution des besoins de la Clinique concernant des surfaces additionnelles dédiées aux activités ambulatoires, la création d'un centre de physiothérapie, des locaux pour la recherche et une amélioration du confort des patients.

Une première construction pourrait être réalisée en 2019.

Bois de Chênes

Restauration du patrimoine bâti
D'importants travaux ont été réalisés en 2018 avec la réfection complète des façades historiques qui est le fait le plus visible de ce rajeunissement. Mais, d'autres restaurations ont eu lieu au niveau de la charpente, de la menuiserie extérieure, des encadrements en pierre de taille et des murs du potager.

Depuis décembre, la partie habitation est chauffée afin de faciliter les séchages et de permettre aux ouvriers de poursuivre les travaux à l'intérieur pendant l'hiver. Ce sont des plaquettes forestières de nos forêts qui sont utilisées comme combustible.

Décision de classement et plan de gestion

En partenariat avec la DGE (Direc-



Le fournil



Février 2019

tion générale de l'environnement) et les communes de Coinsins et de Vich, notre commune et la Fondation du Bois de Chênes, discutent du futur du Bois de Chênes et prennent les décisions dans le respect des prérogatives de chacun.

La fondation est également occupée par le volet nature, soit l'entretien de lisières et d'autres travaux de sécurité, et étudie en conformité avec la loi forestière les différentes signalisations à prévoir pour l'accueil du public. Des aménagements ont été effectués pour accueillir les classes d'écoles qui sont accompagnées par des animatrices du Parc naturel du Jura vaudois (+ de 1'000 élèves en 2018).

Plan de financement

Sur le budget prévisionnel de 5,335 millions, à fin 2018 près de 95% étaient couverts. Ce qui est beaucoup mais encore insuffisant. Des tractations sont toujours en cours avec des bailleurs de fonds potentiels. L'objectif de la fondation reste de trouver l'entier du financement. La fondation remercie celles et ceux qui ont apporté une contribution financière ou qui vont le faire prochainement.

CCP Fondation du Bois de Chênes 14-513670-5
IBAN: CH960900 0000 1451 3670 5.

Divers

Un intendant à 20% a été engagé. Il commencera son activité le 1^{er} mars et habitera un appartement de fonction dès le 1^{er} avril. Une deuxième personne avec le même taux d'occupation devrait être engagée prochainement.

L'inauguration de la ferme-château est programmée pour fin juin ou début septembre.

Gestion des déchets

Deuxième année satisfaisante de l'exploitation de la déchèterie de la Caisserie selon les retours des utilisateurs et satisfaction également de la Municipalité en relation avec les coûts-bénéfices. Quelques incivilités regrettables sont à déplorer à l'éco-point de Sus-Châtel!

La remise en état de l'ancienne déchèterie de Barin a été réalisée à l'automne. Située dans l'aire forestière en toute illégalité pendant plusieurs décennies, elle a retrouvé son espace naturel. Sans plantation de chênes, hêtres ou autres variétés, il n'y aura plus d'ici quelques années de «déchèterie de Barin», mais une forêt avec seulement des souvenirs de samedis en fin d'après-midi.

Tout en ayant pour objectif d'équilibrer le compte de la gestion des déchets (loi du pollueur-payeur), la Municipalité fait le maximum pour offrir un service de qualité dans l'intérêt général de la population.

Georges Richard, Municipal
Président de la
Fondation du Bois de Chênes



Découvrez
le site
internet de
la Fondation

Paroisse

Genolier – Givrins – Duillier – Trélex

Les fruits de la terre, les fruits de l'Esprit

Deux sortes de fruits qui ne vont pas l'un sans l'autre. Cela résume nos activités en 2018. Au travers de l'atelier Jardin Solidaire, nous avons été sensibilisés à l'importance de rassembler des personnes d'horizons différents par une activité qui les intéresse. En l'occurrence faire pousser toutes sortes de légumes dans le jardin de la cure par le biais de la permaculture. La permaculture, favorisant les échanges de l'écosystème, nous liait encore plus à la nature, voire à la terre, et à son respect.

Deux familles de migrants, une mongole et l'autre kosovare, étaient engagés dans le jardinage. Donc non seulement nous récoltions des

légumes et des fleurs, comme sur la photo, mais nous avons découverts la richesse culturelle de ces deux familles. Ainsi que leur richesse culinaire, puisque nous terminions la soirée par un repas. De forts liens d'amitiés sont nés de ce partage.

Notre reconnaissance fut grande du fait que les fruits de la terre produisent des fruits de l'Esprit, le partage et la communion.

Cette expérience nous inspire dans toutes les activités de la paroisse. Pour en savoir plus sur nos différentes animations, vous pouvez consulter notre site internet www.genolier.eerv.ch, ou lire dans le journal Réformés la page paroissiale.

Jean-Marie Christen, Pasteur



Groupe des paysannes



Que vous veniez de Genolier, Givrins ou des alentours, nos frontières sont ouvertes, nous acceptons tout le monde! Nous cultivons la bonne humeur quelle que soit la saison. Ce que nous aimons: le mélange des générations, la plus jeune de nos membres a 29 ans et l'aînée a 96 ans. Vous aimez cuisiner, faire

du sport, faire le tour du pays ou simplement vous retrouver autour d'un thé et discuter, alors n'hésitez pas à nous rejoindre, nous vous accueillerons avec grand plaisir.

Pour plus de renseignements:

Ludivine Pradervand
079 785 31 18
prabuq2013@gmail.com

MATULU

Vous aimez lire?

Vos enfants apprennent à lire?

Venez à la bibliothèque Matulu, située dans le collège du Montant à Genolier! Elle offre un choix de 1500 livres pour tous les âges à emprunter et diverses animations au cours de l'année. La bibliothèque Matulu ouvre tous les mardis après-midi (15h30-17h) et les

samedis matins (10h-12h) pendant les périodes scolaires.

Deux animations pour les enfants sont prévues le samedi 6 avril et le mardi 4 juin.

Pour plus de renseignements:

Catherine Francescato
022 366 48 71

FC Genolier-Begnins



Départ pour LS-Servette

Continuité

Voici le mot qui résume au mieux l'année écoulée. La relégation de la première équipe a été l'occasion de redistribuer les cartes et de promouvoir à l'interne nos entraîneurs déjà en place, pour la première équipe, et par effet de cascade, pour nos autres équipes d'actifs.

Cette saison nous avons également créé deux nouvelles équipes de seniors, afin de satisfaire nos joueurs plus âgés désirant continuer à porter le maillot jaune et vert.

Au niveau de la jeunesse, là aussi nous avons fait le choix d'inscrire des équipes dans chaque catégorie, afin de proposer du temps de jeu à un maximum de jeunes de la région.

Bref, au Genolier-Begnins vous l'aurez compris, nous essayons de trouver une place pour tout le monde (avec toutes les catégories du foot amateur représentées) et

avons la chance d'être entourés par des entraîneurs compétents et diplômés. Cela ne pourrait se faire sans l'appui de la commune de Genolier qui nous met à disposition et entretient les terrains de foot, tout comme les communes voisines de Vich et Begnins.

Evolution

Voilà ce que nous réserve 2019. Comme toute entreprise, nous devons d'anticiper l'avenir et de définir une vision à long terme pour notre club qui évolue en même temps que notre société. Pour cela, le comité s'est réuni à fin janvier pour un séminaire à la montagne. Mais soyez rassurés, l'esprit familial, accessible et amateur va toujours rester la base de notre club et ces valeurs ne sont pas prêtes de changer!

Le comité se réjouit de vous revoir au bord des terrains de foot!

Cédric Girardet, Vice-Président

La Boule Joyeuse

Fondée en 1975, le club de pétanque La Boule Joyeuse a connu de grands moments au niveau sportif. Aujourd'hui, ce sont en priorité des moments de plaisir. En effet de nouveaux membres nous ont rejoints. Divers concours, dont celui des sociétés locales avec la participation de villageois, a connu un grand et joyeux succès par une journée ensoleillée.

Le programme 2019 sera communiqué prochainement via le Geno-

lier Info. Nous souhaitons revivre ces belles rencontres et vous êtes les bienvenus pour les partager avec nous.

La saison démarrera début avril (selon météo) les mercredis et vendredis dès 18h45.

Pour plus de renseignements:

Dominique Maietta
076 432 85 92

Club des 100

Le nouveau comité a pris ses marques et poursuivi avec la même approche le concept qui consiste en un soutien du FC Genolier-Begnins sur le plan financier et une présence active dans la marche du club. Sans compter bien entendu les relations conviviales entre les plus de 200 membres du Club des 100 qui ont le plaisir de se retrouver au bord des terrains de jeu ou lors de la soirée annuelle qui est précédée de l'assemblée générale.

L'année 2018 a été marquée également par la diffusion sur écran géant à la salle communale des

principaux matches du Mondial en Russie, dont ceux de l'équipe nationale avec une ambiance haute en couleurs. Le bénéfice de cette manifestation permettra de financer en supplément des camps pour la section juniors.

Si vous souhaitez passer de bons moments entre amis, intéressés par le football... ou pas, venez nous rejoindre en contactant le soussigné via claudio@safemail.ch ou 079 433 73 72.

Claudio Muller, Président



Gym Dames

Fort de 50 membres, la Gym Dames a pour but de favoriser le maintien d'une bonne forme physique par un entraînement sportif varié, tantôt dynamique et cardio (interval training, circuit, renforcement musculaire avec accessoires), tantôt plus en douceur (Pilates, yoga, Bodybalance). Par ailleurs, différentes activités associatives ont lieu plusieurs fois par année (souters, sorties, etc.). La Gym Dames est un bon moyen de se détendre et de faire de nouvelles connaissances dans une ambiance excellente.

Les cours sont assurés en alternance par Anne-Louise Morel, Sandrine Bremond et Sylvia Scherrer, toutes monitrices diplômées. Ils ont lieu le lundi soir de 20h10 à 21h10 à la salle de gym du Collège de Genolier.

Soyez toutes les bienvenues pour un cours d'essai! Everyone is welcome to try a lesson! Alle sind willkommen für eine Probestunde!

Pour plus de renseignements:
Carine Maeder, 022 366 20 15
ou carine.maeder@gmail.com



Gym Filles

La Gym-Filles permet aux jeunes filles de Genolier et environs de se retrouver hors du contexte de l'école et de passer un bon moment autour d'activités physiques variées (jeux, agrès, exercices divers etc.). Elle comprend les âges de la 3^e à la 6^e année scolaire.

Les cours sont donnés par Marcela Guinassi, assistée de Verena Baumgartner, toutes deux monitrices diplômées, elles-mêmes aidées

des jeunes Alina et June Pestalozzi. Ils ont lieu le mardi de 17h30 à 19h à la salle de gym du Collège de Genolier.

Fort de son succès, et avec 32 membres inscrites, le cours est complet jusqu'en juin 2019.

Pour plus de renseignements:
Marcela Guinassi
078 723 99 09
ou marce_gui@yahoo.com.

Société de Tir

Plus que centenaire, la Société de tir de Genolier est forte d'une quarantaine de membres dont une vingtaine de licenciés.

Les entraînements au stand de tir se déroulent de mars à octobre, les mercredis entre 17h30 et 19h30 ou les samedis entre 9h30 et 11h30. Chaque année, la société participe à plusieurs concours régionaux ou cantonaux. Déplacements qui sont toujours des moments de convivialité et d'amitié.

La société organise un cours Jeunes Tireurs qui s'adresse aux jeunes suisses de Genolier et environs âgés entre 15 ans et 20 ans. Une séance d'information et d'inscription est prévue mi-février 2019. Ces cours sont encadrés par des moniteurs compétents et dans des conditions de sécurité rigoureuses. En 2018, 8 jeunes assidus ont suivi le cours. 4 ont été sélectionnés pour le championnat vaudois et un s'est qualifié pour le championnat romand.

La société de tir a clôturé sa saison de tir avec son traditionnel souper. Soirée chaleureuse et conviviale durant laquelle le palmarès des tirs (disponible sur le site internet) a été proclamé.

Termine roi du tir 2018: Alexandre Dumusc et roi des Jeunes Tireurs: David Rech.

N'hésitez pas à vous rendre sur le site internet de la société pour vous renseigner sur nos activités. Site mis régulièrement à jour: www.tir-genolier.ch. Au plaisir de vous accueillir au stand lors de nos séances de tir.

Pour plus de renseignements:
Fabienne Gigandet
079 479 70 61

Gym Hommes

Vous voulez faire un effort pour garder la forme?
Vous voulez passer de bons moments entre copains?

Nous vous accueillons avec plaisir le mardi à 20h15 à la salle de gymnastique de l'Oujon et le jeudi à 20h00 au même endroit pour le badminton.

Fondé en 1980, le GGG se compose actuellement de plus de 40 membres. Outre nos activités sportives du mardi (échauffement, endurance et stretching avec une monitrice, puis unihockey, volley, foot-tennis, etc...), nous organisons annuelle-

ment des sorties de loisirs, comme ski de fond ou raquettes, karting ou rafting, marche en montagne et soirée de Noël. Notre société comporte également une section badminton qui joue les jeudis soirs.

Pour plus de renseignements:

Bernhard Maeder, Président
 022 366 20 15
 Luc Badan, Responsable badminton
 022 366 11 59



L' AISGE

(Association Intercommunale Scolaire de Genolier et Environs)

Grâce à des Conseils communaux, et à un Conseil intercommunal visionnaires, qui ont acceptés les nouveaux statuts pour les uns; les nouveaux statuts et l'intention d'achat des collèges de St-Cergue et de Le Muids pour l'autre, l'association poursuit sa mue afin de répondre aux besoins des élèves tant au niveau scolaire que parascolaire.

Si la construction de l'école de St-Cergue va bon train et sera probablement prête à accueillir les enfants dès la rentrée 2019, la construction du collège de Le Muids est elle bloquée, pour l'instant, en raison des oppositions encore à traiter.

L'étude pour la réorganisation des cantines scolaires de Trélex, Givrins et St-Cergue et leur intégration aux UAPE (Unité d'accueil pour les écoliers) avance rapidement, elle entrera en vigueur également à la rentrée 2019.

La sécurité sur le chemin de l'école est une préoccupation constante des membres du Codir (Comité de direction) de l' AISGE, c'est pourquoi, des accompagnants Pédibus et Péditrain encadrent les plus jeunes élèves sur les différents trajets dans les communes de St-Cergue, Arzier-Le Muids, Givrins et Trélex. A la gare de Genolier, en raison du grand nombre d'élèves, en particulier le mercredi, ce sont des agents de sécurité qui veillent au respect des règles de sécurité.

L' AISGE, dans toutes ces démarches, ne poursuit qu'un seul but, fournir aux enfants des 5 communes en collaboration étroite avec l' EPSGE (Etablissement primaire et secondaire de Genolier et environs) un encadrement optimal et répondant à la loi scolaire.

Florence Sage
 Présidente du Codir

Le Cercle des Tillots

Association des Seniors de Genolier et environs. Locaux: Chemin du Petit-Pont 2 et tous les mardis au Pavillon

Si on ne peut s'empêcher de vieillir, on peut s'empêcher de devenir vieux... Alors vieillissons dans la joie et la bonne humeur et surtout... ensemble!

N'hésitez pas à nous rejoindre pour:

- Développer l'amitié, la solidarité et l'entraide

- S'informer et partager des compétences
- Participer à des loisirs créatifs et aux fêtes villageoises
- Ou tout simplement partager des moments de convivialité en agréable compagnie.

Pour plus de renseignements:

Catherine Bernasconi Franchet
 079 914 45 38

cercledestillots@gmail.com
 www.tillots.ch

AEMO (Action Educative en Milieu Ouvert)

La Commune de Genolier met à disposition de l'AEMO la salle du Gossan les lundis de 20h à 22h.

L'AEMO Vaud propose un soutien socio-éducatif aux enfants de 0 à 18 ans et à leurs parents confrontés à des difficultés éducatives et relationnelles d'ordre familial, personnel, social, scolaire ou professionnel (descriptif plus complet sur le site de la Fondation Jeunesse et Familles: www.fjfn.ch).

En parallèle au soutien socio-éducatif à domicile, l'AEMO Vaud propose aux parents de s'exercer aux pratiques de la communication, de la relation à soi et aux autres. Ils sont invités à participer à une douzaine de rencontres en groupe afin

de leur permettre de mieux affirmer leur posture parentale. L'approche est novatrice, elle associe une discipline des sciences humaines et un art martial: l'éthologie cognitive et l'aïkido. Les séances durent deux heures et la fréquence est hebdomadaire. Le cycle se complète en 12 rencontres.

Ce travail effectué à la salle du Gossan permet aux parents de sortir de leur isolement et de développer leur confiance. Leurs changements d'attitude entraînent une évolution plus sereine dans la famille.

AEMO de l'Ouest Vaudois
 Anne-Marie Wilson Webb
 Responsable de l'unité de l'Ouest vaudois

TRAC (Théâtre – Revue – Animation – Chant)

L'équipe du TRAC répète depuis plusieurs semaines votre prochaine revue «VERY BAD TRAC» qui aura lieu les 5, 6, 12, 13, 26 et 27 avril à 20h30 et le dimanche 14 avril à 17h.

Nous nous réjouissons de vous recevoir à la salle communale du Gossan à l'occasion de ce nouveau spectacle. Bienvenue.

Pour plus de renseignements:

Jacky Foureau, président
 079 359 41 28



Avec les pompiers

Rétrospective 2018

Le site de Genolier est intervenu en 2018 à 24 reprises, soit 4 fois moins que l'année précédente. Si dans l'ensemble, nous pouvons qualifier cette année de très «sèche» et de restrictions d'eau, les inondations sont en augmentation. Notre région ayant été touchée par des épisodes pluvieux, avec des vents violents, notamment en tout début d'année.

Répartitions des alarmes:

15 inondations, 2 sauvetages de personnes, 1 sauvetage d'animal, 1 alarme automatique, 2 feux d'appartements, 1 feu de container, 1 feu de forêt, 1 divers chute de matériaux.

Lieux d'interventions:

12 à Genolier, 6 à Givrins et 6 à Trélex

Suite au recrutement de novembre, 7 recrues commenceront leur formation en 2019.

Passages de témoin

Après 30 ans passés aux Sapeurs-Pompiers, dont 13 années de commandement, j'ai décidé de mettre un terme à ma carrière de pompier le 31 décembre 2019 pour raisons professionnelles. Cette décision est aussi motivée par le fait de laisser la place à un Etat-Major



Capitaine Cédric Neuffer

jeune, de grande qualité, motivé et surtout compétent. Mon remplaçant, le premier-lieutenant Ferdinand Baumgartner, prendra lui aussi sa retraite à cette date pour raison d'âge. J'aurai l'immense plaisir et la fierté de remettre les clés du site de Genolier et de la caserne à l'officier d'état-major, le premier-lieutenant Raphaël Macheret. Il sera secondé dans sa fonction par le premier-lieutenant Cédric Blumenstein. Je leur souhaite déjà beaucoup de plaisir dans leurs futures fonctions.

Capitaine Cédric Neuffer
Chef de site Genolier
SDIS Nyon-Dôle

La Grande Brocante

Après sept ans d'engagement sans faille, les principaux fondateurs de la brocante annuelle, de Genolier ont décidé de quitter le comité d'organisation et de passer la main. Nous les remercions de tout cœur pour leur implication, leur créativité et leur participation.

Devant le succès incontesté de cette manifestation villageoise annuelle les membres restants du groupe ont décidé, sous la conduite de Catherine Bernasconi Franchet, de mettre tout en œuvre pour que l'édition 2019 qui se déroulera le dimanche 6 octobre soit aussi belle que les années passées, ne serait-ce que pour faire honneur aux pionniers de la première heure!

Pour mener à bien cette mission, nous avons besoin de vous, votre participation étant un gage de succès et de pérennité! Aussi recherchons-nous des personnes disponibles pour étoffer notre comité et des bénévoles dévoués sans qui rien ne serait possible (plages de 2 heures possibles avant ou pendant la manifestation).

Si vous deviez être intéressés à nous rejoindre dans cette sympathique aventure n'hésitez pas à contacter:

Catherine Bernasconi Franchet
Tél. brocante: 077 269 29 00
Tél. privé: 079 914 45 38
brocante.genolier@gmail.com

Groupe de Gym 60 ans & +

Voilà maintenant deux ans que le sympathique Groupe de Gym 60 ans & + se réunit tous les mardis matin de 9h à 10h ou de 10h20 à 11h20 pour pratiquer une activité physique adaptée aux personnes de plus de 60 ans, dans une ambiance conviviale.

Il n'est jamais trop tard pour commencer un entraînement ciblé, même à un âge avancé, les progrès sont rapides et les résultats améliorent considérablement la qualité de vie. Entraîner la force, la souplesse et l'équilibre, même avec des petits moyens auxiliaires comme

une Thera-Band, des ballons ou avec son propre poids, contribuent largement à rester autonome très longtemps.

On dit que les gens oublient ce qu'on leur dit, oublient ce qu'on leur fait, mais n'oubliez jamais les sensations qu'on leur fait ressentir! Alors, n'arrêtez pas de bouger et soyez les bienvenus pour un cours d'essai.

Pour plus de renseignements:

Marta Dios Steinemann
079 729 46 37

Genolier Group Fitness

Lancé en septembre 2017, le Genolier Group Fitness, plus communément appelé GGF, a déjà accueilli plus de 100 personnes âgées de 14 à 59 ans de Genolier et des environs pour participer à l'un des nombreux cours de HIIT proposés dans l'ancien local des pompiers.

Le HIIT? 60 minutes d'entraînement de haute intensité sous forme de circuit training en groupe. Cette approche ludique du fitness est le moyen idéal de se tonifier, travailler sa force, tout en améliorant son cardio dans une ambiance conviviale.

2018 a été marqué par le développement avec la création officielle de la société locale et l'organisation de nombreuses animations et événements spéciaux réservés aux membres (1 tous les 2 mois en moyenne), tels que des week-end sportifs à Chamonix et Kandersteg,

des activités découvertes comme le Yoga, le patinage, le running, ou encore la mise en place de cours de fit boxing les lundis soirs à 19h30.

En 2019, une sortie hivernale est déjà planifiée en février, de même qu'une 3^e édition des week-end «sweat & fun» du GGF à Beaune et des olympiades en juin.

Afin d'optimiser la qualité de l'entraînement, les cours sont limités à 12 participants. N'hésitez pas à venir faire un essai (gratuit). Les cours sont adaptés quel que soit votre niveau et de nombreuses possibilités vous sont proposées tous les jours (sauf le mardi) et pendant les vacances scolaires

Pour plus de renseignements:

Anne-Louise Morel
079 506 12 78 ou
genoliergroupfitness@gmail.com
Facebook: /GenolierGroupFitness

